



Brénaz • Chavornay • Lochieu • Virieu-le-Petit

Sommaire

- Budget
- Entretien des haies
- Collecte de déchets
- Forêt
- Ecoles
- Associations
- Evénements marquants
- Nouvelle boulangerie
- Fleurissement
- Anniversaires
- CLIC
- Frelon asiatique
- Eau
- Les 3 écoles
- Etat-civil
- Don du sang
- Infos utiles

Bulletin d'information municipal • N° 9 • Juillet 2023

Le mot du Maire



Le 7 avril dernier avait lieu le conseil municipal consacré essentiellement aux finances de la commune : approbation du compte de gestion, du compte administratif, affectation des résultats et vote du budget primitif 2023. Ces différentes délibérations permettent de faire un point sur notre situation financière.

Le conseil municipal a décidé, cette année encore, de ne pas augmenter ses taux d'imposition, aussi bien pour le bâti que le non bâti sachant que l'état a augmenté les bases locatives cadastrales pour les propriétaires de 7,10%, ce qui nous paraît suffisant dans le contexte actuel. Pourtant, cette taxe foncière est désormais le seul levier de la collectivité pour augmenter ses ressources et ajuster son budget, depuis la disparition de la taxe d'habitation.

C'est donc dans un contexte de recettes fiscales tendues que nous avons élaboré notre budget tout en tenant compte de la hausse vertigineuse des coûts de l'énergie et de l'inflation de manière générale qui pèsent sur notre section de fonctionnement et notre capacité à financer les investissements. Nous avons dû adapter le rythme et l'ampleur de nos investissements à venir.

2023 sera marquée par une volonté forte d'axer nos orientations budgétaires dans le domaine de la performance énergétique. En effet, la majorité de nos bâtiments communaux vont être isolés à l'aide des Certificats d'Économie d'Énergie pour un moindre coût et la plupart des fenêtres changées ou restaurées. Nous avons également lancé des études pour changer de fournisseur « gaz » et pour remplacer les cuves actuelles à la mairie-école, à la salle des fêtes, au restaurant et dans deux logements pour une économie d'environ 1 100 € la tonne de gaz. Tous ces travaux devraient être réalisés durant la pause estivale. La durée de l'éclairage public a été réduit depuis maintenant 2 ans et nous poursuivons nos efforts pour équiper le parc ancien de lampadaires d'ampoules à LED plus performantes et plus économes.

On nous annonce encore pour cette année, un niveau de sécheresse exceptionnel. Même si nous ne sommes pas encore concernés par une pénurie d'eau, je ne peux que vous encourager à avoir une utilisation modérée et respectueuse de notre ressource en eau afin que la population, les activités touristiques et économiques, l'agriculture puissent partager la ressource naturelle dont nous disposons. Il faut espérer que cette situation reste exceptionnelle et que la nature reprendra ses droits.

Je vous souhaite à toutes et tous de passer un très bel été !

Bien à vous.
Annie MEURIAU



BUDGET

Depuis 2020, la situation financière de notre commune est impactée par la baisse de la TADE (Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation) qui est passée de 257 000 € en 2019 à 46 000 € en 2020 et 2021 et à 59 000 € en 2022. C'est pourquoi, une grande vigilance est apportée à l'élaboration du budget pour maîtriser autant que possible les dépenses de fonctionnement et garantir une capacité d'auto financement suffisante pour couvrir les dépenses d'investissement.

Cependant, à compter de 2023, la commune d'Arvière en Valromey devrait percevoir une enveloppe plus confortable suite à une délibération du conseil départemental qui modifie les 5 critères d'attribution de la TADE (population, effort fiscal, dépenses d'équipement brut, longueur de voirie et potentiel financier) en faisant disparaître progressivement ce dernier critère.

En **2022**, la commune a réalisé les principales opérations suivantes :

Budget général

- Achat de terrains : 55 290 €
- Achat de matériels pour les services techniques : 57 320 €
- Achat d'équipements pour les écoles : 2 190 €
- Entretien et travaux voirie et réseaux : 49 320 €
- Entretien et travaux bâtiments publics : 153 217 €
- Subventions - acomptes (27 897 €) et FCTVA (25 600 €)

Budget forêt

- Etude pour le plan de relance : 1 090 €
- Travaux : 95 850 €
- Reversement d'une subvention au budget général : 100 000 €
- Vente des bois : 272 000 €

Budget eau/assainissement

- Travaux divers : 31 200 €
- Etude schéma directeur : 62 967 €
- Subventions schéma directeur : 44 077 €

A noter qu'à compter de 2023, le budget eau/assainissement est transféré à la communauté de communes Bugey-Sud qui a repris l'exercice de la compétence.

En **2023**, le conseil municipal a validé les projets suivants :

Budget général

- Poursuite de la rénovation du petit patrimoine : 45 600 €. Subventions attendues : 39 800 €.
- Poursuite de la réfection des toitures (mairie de Brénaz, cures de Lochieu et de Chavornay, hangar de Virieu le Petit) : 82 800 €. Subventions attendues : 73 149 €.
- Réfection du sol de l'église de Brénaz : 21 600 €. Subventions attendues : 18 400 €.
- Achat de matériels pour les services techniques : 15 000 € (chargeur, tondeuses, tronçonneuse)
- Achat de matériels pour les écoles : 2 600 € (tables à Brénaz, ordinateur à Virieu le Petit)

Des dossiers de demande de subventions ont été déposés pour la réalisation d'une nouvelle opération « petit patrimoine », pour le changement des menuiseries des bâtiments et pour la réfection du chemin de Fivolle. Ces travaux pourraient être programmés en 2024, selon le plan de financement définitif.

Budget forêt

- Travaux de plantation à Brénaz dans le cadre du plan de relance : 11 326 €
- Travaux divers : 25 000 €. Subventions attendues : 9 200 €



ENTRETIEN DES HAIES ET DES BOSQUETS

La conservation et la protection des haies et des bosquets sont des enjeux agri-environnementaux importants, qui ont notamment fait l'objet d'un rapport du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) en avril 2023.

Les haies et les bosquets sont des associations végétales composées de différentes strates (arbres, arbustes, ronces, etc.) qui s'organisent de manière linéaire dans le cas de la haie, ou libre pour le bosquet. Ces éléments pérennes du paysage constituent des milieux semi-naturels utilisés comme habitats et corridors écologiques par de nombreuses espèces. Haies et bosquets assurent de multiples fonctions environnementales, agronomiques, sociales et de production.

Les membres de la Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature (MISEN) ont actualisé les périodes d'intervention sur les haies et les bosquets.

Ainsi :

- pour les exploitations agricoles, la réglementation impose de ne pas intervenir sur les haies du **16 mars au 15 août** ;
- pour les non-agriculteurs (particuliers, collectivités, etc.), il est recommandé d'intervenir entre le **1er septembre et la fin du mois de février**. ■



COLLECTE DES DÉCHETS

L'opération de ramassage des déchets a eu lieu pour la deuxième année consécutive à l'échelle de la commune. La Communauté de Commune de Bugey Sud avait fourni les sacs et les gants. De nombreux enfants avec l'aide des parents y ont participé. Certains de ces déchets ont été emmenés à la déchetterie et les autres directement dans les containers de tri de la commune. Les enfants étaient enthousiastes de participer à cette action citoyenne pour le respect de l'environnement.



Un grand merci aux enfants pour leur mobilisation pour tous nos habitants, pour notre lieu de vie, pour notre environnement et pour la biodiversité. La matinée s'est terminée par un moment festif avec le verre de l'amitié. ■

FORÊT

Thomas Benoît, technicien forestier territorial sur notre commune nous quitte pour rejoindre Plateau d'Hauteville où il exercera d'autres fonctions mais toujours au sein de l'ONF.

Il avait en charge la surveillance et la gestion de la forêt communale mais aussi de la forêt domaniale d'Arvières.

Il a veillé sur notre forêt avec beaucoup d'attention et les différentes rencontres avec les élus lors de nos commissions « forêt » ont toujours été fort appréciées.

Pour l'instant, nous ne connaissons pas le nom de son successeur.

Nous le remercions pour ces bons conseils et pour toutes ces années passées à la bonne gestion de notre forêt. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles activités.



Vente de bois de printemps :

3 lots sur les 4 proposés à la vente ont été retenus pour un total de 36 383 € HT :

- Lot parcelle 2 de Virieu-le-Petit vendu 17 568 € HT à la scierie Lyaudet (soit 36,9 €/m³ tige sur écorce)
- Lot parcelle 21 de Virieu-le-Petit vendu 9240 € HT à la scierie Monnet Sève (soit 26,7 €/m³ tige sur écorce)
- Lot parcelles 3 et 4 de Virieu-le-Petit (consultation scolyte) vendu 9575 € HT à la scierie Lyaudet (soit 29,7 €/m³ tige sur écorce). ■



ECOLES

L'éducation de nos enfants reste une priorité et la municipalité met tout en œuvre pour donner aux écoles maternelles et élémentaires les moyens nécessaires à leur réussite scolaire. Un nouvel ordinateur a été acheté pour l'école de Virieu-le-Petit et pour un meilleur confort des élèves, quelques bureaux et chaises seront remplacés à l'école de Brénaz.



Lors de la fête de l'école, les traditionnelles calcullettes ont été remises aux élèves de CM2 pour leur passage en 6ème et les grandes sections de maternelle se sont vues remettre une boîte de stylos feutre pour marquer le passage au CP. ■



LES ASSOCIATIONS

Le comité des fêtes d'Arvière-en-Valromey vient de voir le jour sur notre commune. Cette association a pour but de créer des animations et de fédérer les habitants. Nous avons eu des débuts prometteurs avec l'organisation du concours de boules du mois de juin et la tenue d'un ravitaillement lors du « treck raclette ». ■



Il est vrai que l'arrivée des beaux jours se conjugue souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements traditionnels. Nous avons commencé dès le mois de février, par la vogue avec les conscrits et la « Journée boudin » des chasseurs. Au mois d'avril, c'était la chasse aux œufs et le vide-grenier organisé par le sou des écoles. Le mois de juin, quant à lui, a été riche en fêtes du four et barbecue, que ce soit à Brénaz, Romagnieu ou Chavornay. ■



Nous pouvons remercier tous les bénévoles pour ces diverses manifestations qui renforcent notre « vivre ensemble ». Ce sont de belles occasions de nous retrouver.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ CE DÉBUT D'ANNÉE.

Le trek « raclette » organisé le 17 juin par la Mad Jacques a réuni environ 700 personnes au départ de la fruitière pour une randonnée dans le massif du Grand-Colombier avec une arrivée et un bivouac au domaine de Sur Lyand.



A l'initiative de France Montagne, une soixantaine de moniteurs et monitrices de l'École du Ski Français s'étaient donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour participer à la sélection de la grimpée du Grand-Colombier par Culoz au départ de Virieu-le-Petit. Les 30 premiers ouvriront la route au Tour de France le 14 juillet prochain et joueront le rôle d'ambassadeurs de la montagne version été.



Richard Jean Bosco RIVOTIANA, ministre de l'emploi, du travail, de la fonction publique et des lois sociales à Madagascar, a profité de son séjour à Belley pour venir visiter la fruitière dans le but de s'imprégner du mode de fonctionnement d'une coopérative.



Initiative Bugey a tenu son assemblée générale dans les locaux d'Odynéo et la soirée s'est terminée par une visite de la fruitière. Cette association accompagne les projets de création, de reprise ou de développement d'entreprise. Elle a un ancrage local sur l'ensemble du territoire de Bugey-Sud et participe de manière efficace au développement économique de notre territoire et notamment de notre commune en aidant plusieurs de nos artisans.



L'Association des Maires Ruraux du département de l'Ain ont organisé un conseil d'administration en mairie d'Arvière-en-Valromey. Cette association représente les élus des communes de moins de 3500 habitants. Son but est de promouvoir et de défendre la ruralité en faisant prendre en considération les problèmes particuliers des communes rurales.



SUITE...

Visite de courtoisie de la Sénatrice Florence BLATRIX
Plusieurs sujets de politique générale et nationale ont été évoqués, mais avant tout des thèmes autour de l'actualité locale ancrés (école, agriculture, énergies renouvelables...).



Passage du Député Damien ABAD à la fête du four à Romagnieu pour un moment de convivialité. ■



UNE NOUVELLE BOULANGERIE

Depuis le mois de mars, « le Fournil de la Pierre » à Munet propose toute une gamme de pain et autres délices gustatifs.

La vente à lieu directement au fournil du lundi au jeudi de 15h30 à 17h, dans le magasin de producteurs Bugey Côtés Fermes à Belley, dans le magasin bio et vrac L'Ecoserie à Artemare et à la fruitière du Valromey.

Nous pouvons saluer l'initiative de Pauline Thizy qui a osé relever ce défi et qui ouvre un commerce sur notre commune. Nous lui souhaitons une belle réussite. ■



FLEURISSEMENT

Comme chaque année, nos équipes de bénévoles ont été à pied d'œuvre pour embellir et colorer nos villages pendant la période estivale.

Nous les remercions pour cette participation active à la valorisation de la commune. ■



ANNIVERSAIRES

90 ans ça se fête et c'est avec un grand plaisir que nous avons souhaité les anniversaires de René COUTURIER né le 16 février 1933 (Boirin), de Robert JACQUET né le 7 avril 1933 (Munet), et de Francisque CHABANNAY né le 4 mai 1933 (Romagnieu) entourés de leurs familles. Une rencontre riche en souvenirs où ils ont pu évoquer leur jeunesse en commun et de nombreuses anecdotes autour de galettes et du verre de l'amitié. Chacun s'est vu remettre un livre de l'année de leur naissance et Renée Chabannay, qui a fêté ses 90 ans pendant la période COVID, un bouquet de fleurs.



Nous leur souhaitons de pouvoir profiter encore de quelques années à passer des jours tranquilles. ■



LE CLIC DE BUGEY SUD

Les Centres locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC) écoutent, soutiennent, informent et orientent gratuitement les personnes de plus de 60 ans et leur entourage : soutien à domicile, solutions d'accueil et d'hébergement, aide aux aidants, accompagnement dans les démarches (accès aux droits), aides financières, retraite active... Ils sont portés par le départements de l'Ain.

Depuis le 21 mars, le CLIC du Bugey est en service et peut vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches. ■



Maud HERNANDEZ
Coordinamaud.hernandez@ain.fr
CLIC BUGY SUD CD01
06 89 57 27 50

Pour toutes correspondances :
13 avenue de la Victoire, BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est originaire du continent asiatique, l'espèce a été introduite en France en 2004 dans la région Aquitaine. Elle a très certainement été importée de Chine avec des marchandises (poteries). Depuis, elle s'est répandue rapidement pour occuper aujourd'hui la quasi-totalité des départements français.

Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

L'année dernière, plusieurs nids ont été détruits sur la commune aussi, si vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques, prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr afin de connaître les démarches ou signalez le en mairie et nous ferons le nécessaire. ■

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



EAU

Afin d'assurer à tous un accès équitable à l'eau, il est essentiel d'adopter dès à présent quelques bons réflexes dans notre usage quotidien de l'eau.

A la maison :

- Installer un mousseur à eau sur les robinets
- Vérifier et réparer les fuites
- Prendre une douche et éviter les bains

Dans son jardin :

- Installer un récupérateur d'eau de pluie
- Installer un goutte-à-goutte aux pieds des plantes
- Privilégier des plantes peu gourmandes en eau et résistantes à la sécheresse

L'eau est une ressource précieuse. Pour la préserver, il est nécessaire de faire preuve de sobriété, à la fois à l'échelle individuelle et collective. ■



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chaque
geste compte

VIGILANCE SÉCHERESSE

**PAS DE RESTRICTION,
MAIS VIGILANCE.**

Incitation des particuliers
et des professionnels à économiser l'eau
(sensibilisation, mais pas de restriction).

Sortie à la ferme pour la classe de Brénaz



On est parti de l'école de Brénaz à pieds pour aller à la ferme de Jean-Baptiste, dit JB. C'est le papa de Manoah ! Sur le chemin il y avait Mamie Évelyne qui mettait les vaches au pré. Une fois arrivés à la ferme, on est allé à la salle de traite et les vaches sont arrivées par un petit passage. Six vaches sont traites en même temps, deux fois par jour, le matin et le soir. JB a nettoyé les trayons avec du savon et Papy Jean-Louis les a essuyé avec de la laine d'épicéa. Ça sent bon ! Jean-Baptiste a installé la machine sur les trayons. C'est une machine qui aspire le lait jusqu'au tank à lait. Quand il n'y a plus de lait dans les mamelles, la machine s'enlève toute seule. Mamie Évelyne nous a donné deux litres de lait pour faire du beurre. Le lait de la ferme est récolté par un camion qui l'emmène jusqu'à la fromagerie pour faire du comté, du beurre et de la crème ! Pour faire du comté il faut des vaches de race Montbéliarde et de race Simmental.



Pour avoir du lait, les vaches doivent faire un petit qui s'appelle le veau. Dans la ferme de JB, il n'y a plus de « papa » taureau. Des personnes viennent pour inséminer les femelles.

On a accompagné les vaches jusqu'à un verger. La vache de Manoah s'appelle Tanière.

De retour à la ferme, les adultes se sont mis sur quatre marques dans la cour que JB avait dessiné sur le sol pour voir combien d'herbe une vache mange par jour. Ça fait beaucoup ! En plus les vaches mangent des compléments : du maïs, du tourteau de colza et de soja, et des granulés. Jean-Baptiste nous a montré les différentes sortes de céréales et de granulés. Elles lèchent aussi du sel. L'hiver, quand les vaches ne sortent pas, elles mangent du foin et des granulés. Elles boivent beaucoup ! 100 litres par jour.

Après on est allé faire boire les petits veaux qui étaient dans une niche. Ils boivent au biberon, comme les bébés humains sauf que c'est plus gros !

On a appris que les vaches n'avaient pas de dent sur la mâchoire du haut !

L'après-midi on a essayé de faire du beurre avec la crème du lait !



Texte produit par les élèves de la classe de Brénaz.

La fête des cent jours



Nous avons fait la fête des cent jours, à l'école nous comptons tous les jours où nous sommes en classe. Ce jour-là, nous avons fait plein d'activités d'école autour des nombres jusqu'à 100.

On a écrit 100 mots et on a fait des lunettes avec le nombre cent.

Enfin on a fait des dessins en utilisant le 1 les deux 0.

Les élèves de CP et CE1



L'école enchantée

On a appris à chanter des chansons italiennes en faisant une chorale avec tous les élèves de l'école de Virieu. Et on a aussi appris à jouer des instruments de musique, chaque élève devait en choisir un parmi : le violon, le violoncelle ou la guitare et nous avons eu 3 fois 45 min de découverte et d'entraînement.

Apprendre à jouer un morceau de musique avec l'instrument c'était compliqué, mais la chorale, même avec des chansons italiennes, c'était assez facile.

Pour le spectacle nous avons passé toute la journée du 2 juin, en répétition générale. Le matin on s'est échauffé la voix et les doigts pour le spectacle du soir. On a aussi appris à monter sur scène, prendre les instruments, écouter la chef d'orchestre et les chanteurs, enfin nous avons appris à saluer. L'après-midi nous avons accueilli les écoles d'Hotonnes, Montessori et Champagne, ce qui faisait une super chorale. Nous avons réussi à chanter tous ensemble et même en canon pour la chanson Fra' Martino. C'était une bonne journée, chargée mais tous les participants étaient contents et émus de la représentation vécue.



Sortie ski à Lachat

Au début nous avons pris le bus pour aller à Lachat. Quand nous sommes arrivés, on a pris des chaussures, on a pris des bâtons et nous avons pris des skis à notre taille. Puis après les maîtresses ont réparti les élèves dans les groupes (le groupe des débutants, des moyens et des plus forts). Les plus forts sont allés faire une piste verte. Pendant ce temps les débutants et les moyens ont joué à des jeux comme faire une descente en évitant les lattes, ou avancer sans les bâtons, ou en touchant les plots ou encore en prenant de l'élan puis se laisser glisser. Après les ateliers, nous sommes allés déjeuner. Ensuite nous avons repris nos skis. Les plus forts sont allés faire une piste bleue et les débutants et les moyens sont allés faire la piste blanche. Enfin nous sommes retournés à la salle hors sac. Après nous avons rendu le matériel avant de retourner au bus. Nous avons fait deux sorties au ski.



Rencontre Usep

1ère rencontre le 2 mai : Jeux traditionnels

Au-début nous avons fait les groupes, les professeurs nous ont donné une feuille pour nous présenter aux élèves des écoles de Champdor et de Cormaranche. Nous avons pu faire connaissance avec eux.

Ensuite, nous avons commencé les ateliers. D'abord « la balle au prisonnier » et « la balle assise ». Après on a joué à « épervier ». Les élèves de l'école de Cormaranche nous ont appris comment se déroulait le jeu « dauphin, dauphine ».

Nous avons pique niqué. Puis, notre école a présenté nos jeux aux autres classes « la balle au capitaine » et « poule, renard, vipère ».

Enfin, on a terminé cette rencontre en mangeant du gâteau.

Nos avis personnels

« J'ai bien aimé cette sortie parce qu'on a rencontré de nouvelles personnes et j'ai découvert de nouvelles règles sur les jeux qu'on a fait. » *Maïly*

« J'ai bien aimé cette sortie parce que j'ai découvert le jeu « dauphin, dauphine » et parce que j'ai découvert de nouveaux élèves. » *Élise*

« J'ai moyennement aimé cette sortie parce qu'il y avait beaucoup de jeux que je connaissais déjà mais j'ai bien aimé dauphin, dauphine. » *Romane*



2ème rencontre le 30 mai La randonnée USEP

L'école de Saint-Germain-Les-Paroisses est venue nous chercher en bus, nous nous sommes arrêtés vers la Grange d'en haut. Les professeurs nous ont donné une fiche avec des photos des panneaux qu'on devait trouver et du parcours qu'on devait faire. On a commencé par faire des jeux pour se présenter aux autres. Ensuite on s'est rassemblés par groupes puis nous sommes partis séparément.

A midi, on a pique niqué au Ch alet d'Arvière. Après ceux qui le voulaient sont allés voir le sapin président de 47 mètres de hauteur. Il a 350 ans. Puis chaque groupe a terminé son parcours avant de rentrer.

Nos avis personnels

« J'ai bien aimé cette sortie parce que j'étais avec mes copains et que ça fait du bien de prendre l'air. » *Maïly*

« J'ai bien aimé cette sortie parce que c'était beau à voir et aussi parce que j'étais avec mes amies » *Élise*

« J'ai bien aimé parce que j'ai fait la connaissance des élèves de Saint-Germain-Les-Paroisses et j'ai marché. » *Romane*



ÉTAT CIVIL

Naissance :

Liya FELIX, le 9 juillet 2023 - Virieu-le-Petit



Mariage :

Coline SOULIER et Elliott BARALO
le 1er juillet 2023 - Virieu-le-Petit



Décès :

Brigitte BORNAREL, le 25 janvier 2023 - Brénaz
Lucien BRILLAT, le 22 avril 2023 - Virieu-le-Petit
Yvonne VALLIN, le 29 avril 2023 - Brénaz
Véronique ANCIAN, le 3 juin 2023 - Chavornay



Nous souhaitons la bienvenue à tous
les nouveaux habitants qui se sont
installés sur notre commune
ces 6 derniers mois.



Mairie : 04 79 87 62 61

Fax : 04 79 87 53 65

80 rue de la Pièce - Virieu-le-Petit
01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY

E-mail :

contact@arvriere-en-valromey.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h-12h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 13h-17h30 **Vendredi :** 9h-12h

Mme Annie MEURIAU,

Maire : 06 11 53 90 79

Informations :

Cantine&Garderie : 06 75 31 36 85

periscolaire@arvriere-en-valromey.fr

locations de salles/Grange-d'en-Haut :
06 75 31 36 85

locations@arvriere-en-valromey.fr

DON DU SANG

Le 8 mars dernier, Nicole Brillat, présidente de l'amicale des donneurs de sang du Valromey, recevait à Champagne, avec les membres de l'association, l'Union départementale fédérée des associations pour le don du sang bénévole de l'Ain qui fêtait son soixantième anniversaire. L'occasion de rappeler ici que le don de sang permet à bon nombre de nos concitoyens de garder espoir dans la guérison et qu'il est important, pour ceux qui le peuvent de participer à cet acte généreux, citoyen et de manière bénévole. Donner son sang permet de sauver des vies : il est indispensable pour les urgences comme pour le traitement des malades.

Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ? Vous pesez plus de 50 kilos ? Alors vous avez le pouvoir de sauver des vies en donnant votre sang ! Vous pouvez donner jusqu'à 6 fois par an pour les hommes et jusqu'à 4 fois pour les femmes. ■

Les prochaines dates :

Le 17 et 18 juillet à Artemare

En octobre à Champagne-en-Valromey

